***CCQ SUD***



**Saint-Mandé**

8 novembre 2016

Compte-rendu

 Préambule

Le présent document constitue le compte-rendu des échanges et des productions écrites de la réunion du Comité Consultatif de Quartier SUD du 8 novembre 2016, Ecole Charles Digeon.

La réunion a duré de 19H35 à 21H20, ainsi séquencée :

**🡪** Introduction – travaux et projets : 10’
🡪 Questions / réponses : 35’
🡪 Atelier thématique : 45’
🡪 Restitution : 15’

20 personnes étaient présentes pour cette nouvelle formule de CCQ divisée en deux parties : une réunion « classique » avec une présentation sous forme de diaporama des projets municipaux majeurs en cours ou récents (une nouveauté) et un atelier participatif sur table (une première) autour de 4 thématiques :

**🡪 La sécurité/ tranquillité publique/ vigilance**

**🡪 Le cadre vie / espace public**

**🡪 La vie associative et animations**

**🡪 Les manques observés à Saint-Mandé**

 Intervenants / Participants

🡪 **Animateur :** Pascal Beaumard, consultant en concertation Etat d’Esprit Stratis

🡪 **Intervenant principal :** Philippe Le Tymen, maire-adjoint chargé des relations avec les citoyens

🡪 **Autres intervenants :** M. Colbeau, de la Direction des services techniques et Romuald Garin, Responsable de la Police Municipale.

* Introduction

**Pascal BEAUMARD, Agence Etat d’Esprit Stratis :** Bienvenue à tous et à toutes. La Ville de Saint-Mandé représentée par M. Le Tymen Maire-adjoint, Mme Crocheton, Première adjointe, a souhaité repenser les Conseils consultatifs de quartiers et procéder un peu différemment. C’est un changement dans la continuité.

En tant que consultant en concertation pour l’agence État d’Esprit Stratis, j’accompagne la ville durant ce trimestre pour mettre en place de nouvelles façons d’organiser les réunions publiques notamment. Nous avons inauguré cette nouvelle formule de comité consultatif de quartier pour la partie Centre, Est, Nord de Saint-Mandé. Cela a plutôt bien fonctionné, les participants étaient assez contents, on a réuni une trentaine de personnes.

Je vais vous expliquer le déroulement de notre soirée et vite passer la parole à M. Le Tymen, accompagnés de M. Colbeau des services techniques qui sera une ressource importante pour des questions notamment relatives à la voirie, l’urbanisme, Jennifer Bierna chargée de communication de la ville et M. Romuald Garin responsable de la police municipale.

Nous commencerons par une petite introduction sur les grands projets de la ville. Ensuite, nous aurons un temps d’échange au cours duquel vous pourrez poser des questions sur votre quartier, sur la ville, sur les projets, éventuellement sur la démarche en cours. Le but consiste à dépasser la limite du quartier (information, questions, remarques et récriminations) et ouvrir la focale pour que vous puissiez contribuer à proposer des améliorations pour votre ville. Puis, nous travaillerons en atelier participatif, en organisant quatre tables de travail avec des thématiques : sécurité vigilance, espaces collectifs et cadre de vie, animations et commerce, que manque-t-il à Saint-Mandé ?

À chaque comité consultatif, on traitera des thématiques différentes. Celles-ci ont déjà été traitées le 2 novembre et ce soir avec vous, car ce n’est pas le même public.

Chaque table désignera un rapporteur qui nous fera une restitution.

La Ville s’est engagée à produire un compte rendu de nos échanges oraux et de toute votre production écrite. Le compte rendu de la réunion du 2 novembre est en cours de rédaction, il sera envoyé à qui de droit comme celui de ce soir et d’ici une petite dizaine de jours, il sera à votre disposition.

L’idée de cette réunion étant : contribution, participation, transparence à travers le compte rendu et essayer d’avancer sur des thématiques. Nous avons étrenné la formule la semaine dernière, cela s’est plutôt bien passé avec des idées tout à fait intéressantes.

**Un intervenant :** *Pourquoi a-t-on changé de méthodologie de travail et d’appréciation des problèmes par rapport à celle utilisée l’année dernière ?*

**Pascal BEAUMARD :** La Ville souhaitait procéder différemment. On l’observe sur différentes villes qui organisent des réunions de quartiers, à un moment donné, il est judicieux de changer la formule et de la redynamiser. Comme je l’ai dit en préalable, la mairie souhaite faire du changement dans la continuité, on ne révolutionne pas les choses. Lorsqu’on est en questions-réponses, les questions posées portent plus sur des problèmes individuels (poubelles, voirie, entrée d’immeuble, entrée de parking). Si l’on veut dépasser ces questions individuelles et avoir un regard plus prospectif sur la ville, sur son avenir, sur ses améliorations, par expérience (et pour le faire pour de nombreux acteurs publics, notamment des mairies) le travail sur table est vraiment un moment convivial et efficace. Très vite, les gens se prennent au jeu, on allie deux choses, la convivialité et le travail. Le 2 novembre, il y a eu des productions tout à fait intéressantes. Le plus simple est peut-être de laisser témoigner une personne qui y a participé : comment l’avez-vous vécu Monsieur ?

**Un intervenant :** *Très bien, c’était très intéressant, car nous avons pu évoquer tous les problèmes que chaque habitant de Saint-Mandé avait en tête. Ils ont soulevé des problèmes que j’ignorais totalement. Les tours de table ont été absolument passionnants, les feuilles ont été complètement remplies. Vraiment tous les sujets ont été abordés, et personnellement j’en ai découvert énormément que j’ignorais totalement. C’était une belle expérience*.

**Pascal BEAUMARD :** C’était une expérience intéressante. Je vous propose de passer la parole à M. Le Tymen pour faire une présentation des projets en cours sur la ville.

**Philippe LE TYMEN, Maire-adjoint à la citoyenneté** : Bonsoir à tous, merci d’être là ce soir et de vous être déplacés, merci aux services municipaux, à mes collègues élus qui sont dans cette salle.

Les différents points que nous allons évoquer maintenant concernant les travaux de voirie ne portent pas sur les projets à venir, qui doivent d’abord être débattus en conseil municipal, mais plutôt sur un état des lieux des projets réalisés et des projets en cours, qui impactent directement votre quartier ou plus généralement la ville. La ville n’est pas aussi grande que cela et il y a des tas d’endroits où vous vous promenez aussi bien dans le sud que dans le nord.

De nombreux travaux de voirie ont été réalisés ou sont encore en cours de réalisation.

**Voiries :**

* Avenue Foch, route départementale, dont la charge financière a été prise par le département ;
* Rue Poirier (trottoirs, pieds d’arbres, une partie du tapis de roulement) ;
* Place Gallieni (quatrième et dernière phase de réfection de cette place). Cette rénovation a demandé quatre ans.
* Avenue de la Pelouse (revêtement, trottoirs, végétation) ;

**Aménagements des voiries :**

* Réfection des bornes podotactiles avenue du Général de Gaulle ;
* Nettoyage haute pression de l’ensemble des jardinières de la Ville ;
* Réaménagement du terre-plein place Gallieni Nord avec des nouveaux massifs paysagers ;
* Installation de nouvelles bornes « arrêt minute » (7 et 100 avenue Charles de Gaulle respectivement devant Monoprix et en face le tabac, 12 avenue Joffre vers le cuisiniste).

**Equipements publics :**

* Ravalement du centre Pierre Cochereau ;
* Accueil unique à la mairie, nouveaux bureaux, nouvelle organisation du travail ;
* Travaux dans des équipements sportifs (centre Roger Vergne, marquage au stade des minimes) ou scolaires (cours refaites à l’école Charles Digeon, marquage au sol à l’école Tillion, réfection de sols Crèche de la Tourelle, la Maternelle de la Tourelle).

**Acquisition de matériel communal :**

* 1 Manitou qui va permettre de faire des travaux précédemment confiés à des délégataires et nous donner une certaine autonomie ;
* 3 aspirateurs de déchets urbains et industriels : les Gluttons (1 ou 2 appareils supplémentaires seront proposés au budget en 2017). Ces appareils électriques sont efficaces, productifs sans l’inconvénient de la pénibilité pour le nettoyage de la voirie. La Ville de Vincennes est déjà dotée d’un tel équipement.
* **Opérations « coup de propre » :**

Ces opérations consistent à vider totalement une rue pour procéder à un nettoyage intégral haute pression, à la réfection des traçages, au nettoyage et au remplacement du mobilier urbain, au taillage de la végétation, au désablage des caniveaux.

Ont déjà été faites : la Chaussée de l’Etang en trois phases, la rue Alphand, l’avenue Daumesnil, la rue du Commandant René Mouchotte, la voie Villa Carnot, la rue Quihou.

Ensuite seront faites : la rue Fays, la rue des Vallées, la rue Gallieni, la rue Mongenot, l’avenue Sainte-Marie, boulevard de la Guyane, la deuxième phase Alphand/Pelouse. Cette opération se terminera le 23 janvier par la rue de la 1ère Division Française Libre, l’impasse Bir Hakeim.

Ces informations figurent sur le bulletin municipal. Lors de ces opérations, il faudra retirer les véhicules en stationnement de ces rues. Toutes les précautions utiles sont prises suffisamment de temps à l’avance pour annoncer ces interventions (boitage, prospectus déposés sur les essuie-glaces des voitures en stationnement).

Ce programme va s’étaler sur plusieurs années.

* **Installation des lanternes LED**

Le remplacement de l’éclairage public par des lanternes LED, travaux démarrés le 19 septembre 2016, devrait se terminer fin décembre 2016. Cette opération à visée écologique et dans le but également de diminuer notre consommation d’énergie concerne 650 points lumineux de la ville. Saint-Mandé devrait être la première ville de France totalement équipée en LED. C’est un investissement extrêmement important de 420 k€, subventionné par le SIPPEREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication) à hauteur de 50%, il reste une charge pour la ville de 227 k€. Cette opération devrait être amortie sur 30 à 36 mois, les économies attendues sont de 80 K€ par an (diminution de la consommation d’énergie et entretien pris en charge par le fournisseur pendant 8 ans). Le retour sur investissement serait de l’ordre de deux ans et demi.

Dans l’actualité également, on installe les décorations de Noël. Donc, la ville bouge tous les jours.

* Echanges

**Frédéric VERPILLOT, rue de l’Alouette** : *L’utilisation de LED en matière d’éclairage public ne pose pas problème, contrairement à l’utilisation de ce type d’éclairage en intérieur. Je mets en garde la mairie sur le tout LED, notamment sur le lieu de travail des employés. S’ils sont exposés toute la journée à ce type d’éclairage, des premières publications ont mis en évidence des problèmes oculaires importants*.

**Philippe LE TYMEN** : On ne parle bien que d’éclairage public. L’information que vous nous donnez a déjà été remontée en mairie.

**Daniel ERDER, rue Faidherbe** : *Je ne pense pas avoir vu de lanternes déjà installées et je ne sais pas quelle est l’importance de l’amélioration de cet éclairage.*

**Philippe LE TYMEN :** Je ne saurais vous dire si la rue Faidherbe est déjà faite, mais si vous circulez en ville vous verrez tout de suite la différence. Place Charles Digeon, devant la mairie, sur les 5 lanternes de l’allée jusqu’à la rue de Liège, 4 sont en LED et une avec les anciennes ampoules jaunes. Des panneaux d’information attirent votre attention sur le fonctionnement du LED (suppression de l’ombre, lumière plus fluide…). Ce sont des questions d’adaptation et d’habitude. On a changé les phares des voitures de jaune en blanc le 1er janvier 1993. Au début tout le monde s’est interrogé et aujourd’hui on ne penserait pas du tout remettre des ampoules jaunes sur sa voiture.

Chacun a son avis sur le sujet, l’éclairage est de même qualité, cela éclaire autant. Après, on s’habituera quand toute la ville sera blanche. Il y a des vues d’avion avec des villes éclairées au LED et des villes éclairées différemment, les anciennes ampoules éclairent partout, du ciel on voit la lumière et maintenant la lumière est plus concentrée sur le bas, il y a moins de déperdition en quelque sorte.

**Pascal BEAUMARD** : De plus, c’est mieux pour la biodiversité et aussi pour le sommeil. Vous parliez de troubles oculaires, mais les éclairages polluants nocturnes qui éclairent votre habitation perturbent le sommeil. On a un meilleur sommeil dans une nuit plus noire.

**Pierre MARCHAU, Rue du Commandant Mouchotte :** *Pourquoi l’école et la piscine ne font pas de tri sélectif ? Je l’avais fait remarquer au maire il y a un ou deux ans.*

**Philippe LE TYMEN :** Je suis surpris et je n’aurai pas de réponse immédiate, mais peut-être Florence.

**Florence CROCHETON, Première Adjoint au Maire, Urbanisme, patrimoine, habitat et développement durable** : Petit à petit, on l’a mis en place et entre autres aussi dans les bâtiments municipaux. On a une opération de recyclage en partenariat avec La Poste. On met le papier qui n’est plus utilisé dans des « Eco belle », que La Poste vient chercher à la mairie.

**Pierre MARCHAU :** *Je prendrai des photos et je vous les montrerai.*

**Florence CROCHETON :** Peut-être ne le font-ils pas bien et c’est un autre problème.

**Pierre MARCHAU :** *Je me demande s’ils ont des poubelles jaunes.*

**Florence CROCHETON** : Ils en ont.

**Philippe LE TYMEN :** On vérifiera.

**Pierre MARCHAU :** *Certains immeubles n’ont pas de poubelle de tri.*

**Philippe LE TYMEN :** Il faut que les propriétaires ou les gardiens d’immeubles en fassent la demande dans les mairies. C’est la mairie qui fournit et remplace gracieusement les poubelles sélectives.

**Florence CROCHETON :** La Ville de Saint-Mandé a mis le tri sélectif en place en 1999, elle était dans les premières. Tous les ans, on fait un rapport sur les déchets. Le service environnement a justement terminé le sien, je fais un rapport sur le Syctom. Tous les ans, on donne des chiffres. Ces rapports sont disponibles aux services techniques. On a les chiffres de la commune de Saint-Mandé par rapport aux 90 communes gérées par le Syctom, soit 6 millions d’habitants, dont la Ville de Paris. On est dans les communes qui trient le plus par habitant. Il y a peut-être un endroit où il y a un problème et il faudrait nous le signaler, car le tri est obligatoire.

**Philippe LE TYMEN :** S’il y a des récalcitrants, on ira les voir et on leur expliquera ce qu’il faut faire.

**Un intervenant :** *Je suis devant le marché, je l’observe. Tous les mardis et les vendredis, c’est une gabegie absolument extraordinaire, aucun tri sélectif n’est fait sur le marché de Saint-Mandé. Tout est ramassé en vrac dans la benne. Il n’y a aucun tri sélectif, c’est un gâchis considérable*. *Ce sont des tonnes de papiers ou de cartons non triés qui sont mis à la benne.*

*J’ai aussi beaucoup critiqué les deux magasins, Franprix et le nouveau Carrefour City, sur leur gaspillage. J’ai tanné à plusieurs reprises le responsable de Franprix. Désormais, un camion procède au ramassage. C’est positif, on peut souligner l’effort que ces deux magasins ont fait.*

*Par contre, ce sont des tonnes sur le marché. Je pense qu’on pourrait faire un effort. Je crois d’ailleurs que j’avais écrit à ce sujet. Si vous voulez je vous envoie les photos, vous verrez que c’est édifiant. Cela coûte moins cher de faire un gros tas de tous les déchets et de les mettre à la benne que de trier.*

**Philippe LE TYMEN :** Madame Crocheton a une remarque à faire.

**Florence CROCHETON :** L’obligation de tri des biodéchets a été mise en place avec la loi de transition énergétique en août 2015. En fait, dans le prochain renouvellement du marché de cette délégation de service public, on inclura l’obligation de trier les déchets. Il faut savoir que les déchets ne sont pas jetés n’importe où, ceux qui ne sont pas triés sont incinérés à l’usine d’Ivry et l’incinération produit de la chaleur à la CPCU pour alimenter le chauffage des appartements des parisiens. Ce n’est pas de l’argent gaspillé.

**Pascal BEAUMARD :** En tout cas, on a bien pris note de votre remarque.

**Jean-Eudes LAMETTE, rue de l’Alouette** **:** *En face du restaurant « Royal comptoir », des plantes dépassent sur la chaussée, ce qui gêne la circulation des cyclistes.*

**Philippe LE TYMEN :** M. Colbeau responsable du service espaces verts a pris note de votre remarque. Je pense que ce problème sera résolu avant la fin de semaine.

**Jean-Eudes LAMETTE :** *En permanence, on observe un stationnement illicite sur l’arrêt d’autobus en face le Franprix, l’autobus ne peut pas accéder à son arrêt le long du trottoir. Ce problème récurrent n’est pas réglé depuis des dizaines d’années.*

**Philippe LE TYMEN :** Que fait la police !

**Dans la salle :** *Les camions de livraison n’arrivent pas à se garer non plus.*

**Romuald GARIN :** C’est effectivement un problème récurrent que l’on connait depuis de nombreuses années. Les nouveaux arrêts d’autobus mis en place par la RATP ne prévoient plus de système de stationnement de bus sur des arrêts, mais des décrochements du trottoir sur la chaussée, le bus s’arrête en pleine voie, ce qui leur évite d’avoir des problèmes de stationnement sur leur arrêt. Là, il s’agit d’un arrêt de bus ancienne version. On verbalise aussi régulièrement qu’on le peut.

Le problème de la verbalisation est que lorsqu’on est verbalisé, c’est toujours trop et lorsque ce sont les autres, ce n’est jamais assez.

L’année dernière, nous avons mis 30 000 PV sur Saint-Mandé, compte tenu qu’il y a 22 000 habitants, chaque habitant en a eu au moins un. C’est une bonne moyenne, me semble-t-il.

**Pascal BEAUMARD :** Et vous vous en vantez !

**Romain GARIN :** Monsieur a l’air de mettre en doute le fait que l’on verbalise régulièrement.

**Jean-Eudes LAMETTE :** *En tout cas, il y a toujours des voitures !*

**Romain GARIN** : La présence du Franprix et des autres magasins de proximité autour ne facilite pas le respect de l’arrêt de bus. Chaque automobiliste se dit qu’il n’en a que pour deux minutes et qu’il ne va pas beaucoup gêner, mais c’est l’accumulation de ces petits stationnements qui crée le problème.

**Jean-Eudes LAMETTE :** *L’immeuble avenue Sainte-Marie et avenue du Général de Gaulle a été entouré d’une palissade pendant extrêmement longtemps, puis elle a été retirée et de nouveau remise avenue du Général de Gaulle. Je trouve bizarre que des palissades, qui ne servent plus à rien, soient posées du côté de l’avenue Sainte-Marie contre l’immeuble en construction.*

**Philippe LE TYMEN :** N’y a-t-il pas un espace ?

**Jean-Eudes LAMETTE :** Il y a un espace, on peut passer sur le trottoir.

**Philippe LE TYMEN :** Non, mais entre la palissade et la façade de l’immeuble, il y a également un espace, elle n’est pas collée dessus.

**Jean-Eudes LAMETTE** : *Avenue Sainte-Marie, il y a plusieurs palissades déposées contre l’immeuble. A mon avis, si on ne dit rien, elles vont rester pendant des mois.*

**Philippe LE TYMEN :** Effectivement, l’immeuble n’est pas terminé. Que cela bouge, c’est plutôt bon signe, car depuis le temps que cet endroit est en travaux, j’ai toujours appelé ce côté « la verrue ».

**Dans la salle :** *Quel est le risque ?*

**Jean-Eudes LAMETTE :** *D’une part, cela peut glisser et d’autre part, les voitures stationnent sur le bateau. Entre la voiture et la palissade contre l’immeuble, le passage des piétons parfois ne peut plus s’effectuer sur un trottoir qui normalement est dégagé.*

**Philippe LE TYMEN :** Pour la voiture, je suis d’accord avec vous, mais pour la palissade, on avait ce problème il y a plusieurs mois déjà.

**Jean-Eudes LAMETTE :** *Les palissades sont posées, elles ne servent plus à rien.*

**Philippe LE TYMEN** : Michel Colbeau ira voir, il nous dira ce qu’il en pense, ce qu’il convient de faire, et surtout s’il y a un problème de sécurité.

**Jean-Paul ALLIX, avenue Daumesnil :** *J’habite en face du zoo, quasiment à l’angle de la rue Alphand. Je ne sais pas si un policier pourrait être détaché le week-end. Nous avons un zoo magnifique, mais il n’y a pas de parking. On n’est pas aux Etats-Unis « no parking no business ». Clairement, on assiste à un cafouillage le week-end, sans parler de l’arrêt du bus qui est toujours bloqué. C’est dangereux pour les familles qui viennent avec des poussettes, qui ont beaucoup de difficultés à traverser la rue. Il m’arrive souvent d’en aider lorsque je descends en face de la maison. Je me demande si l’on peut évoquer une solution pour essayer de les guider ailleurs au lieu de faire des tours, des allers-retours, des demi-tours rue Alphand en face. C’est vraiment un cirque infernal surtout quand il fait beau.*

**Philippe LE TYMEN :** Pour ma part, j’ai déjà un élément de réponse puisque je représente la Mairie de Saint-Mandé dans une commission des communes limitrophes au Bois de Vincennes, dirigée par la Mairie de Paris qui nous explique que le zoo est sur Paris, l’avenue Daumesnil et le Bois de Vincennes aussi, et qu’ils ne veulent plus de voitures. Ils ont supprimé 550 places de stationnement autour du lac Daumesnil cet été, ils veulent refaire la chaussée et faire payer le stationnement qui va de l’avenue Daumesnil jusqu’au Château de Vincennes et trouver des solutions pour éliminer toutes les voitures.

Bien entendu, cela pose de gros problèmes, car il y a de plus en plus de voitures et elles peuvent de moins en moins se garer.

Toutes les communes avoisinantes râlent et demandent des solutions alternatives avant de mettre en place ces mesures qui sont assez radicales. On a des fins de non-recevoir à chaque fois.

Je ne pense pas que la verbalisation soit une solution forcément évidente. Lorsque les beaux week-ends vont s’annoncer, comme ce fut le cas cet été et l’été dernier, c’est assez catastrophique. On n’a pas forcément la solution sur le sujet. Tout cela est remonté à la Mairie de Paris, toutes les communes autour du Bois de Vincennes sont unies pour essayer d’agir là-dessus, mais aujourd’hui, on n’a pas de réponses concrètes à donner, sauf qu’on travaille sur le sujet et qu’on cherche ce qu’il faudrait faire pour ça.

**Daniel ERDER :** *Concernant les mégots de cigarettes, Monsieur le Maire avait dit que l’on essaierait d’éduquer les gens, mais finalement l’éducation n’a pas l’air de vouloir fonctionner. Maintenant, je pense qu’il faut passer à un stade supérieur et devenir beaucoup plus exigeant.*

**Pascal BEAUMARD :** C’est le mois sans fumer !

**Daniel ERDER :** *Certes, mais ce n’est pas ce qui empêche les jets de mégots, surtout devant les magasins de nourriture. D’une part, c’est sale et d’autre part il y en a en permanence. Comment envisager de faire l’éducation des Saint-Mandéens ou des autres quand ils passent dans la ville ? En tout cas, cela fait vraiment dégoutant.*

*Une petite anecdote, ma femme s’est promenée avenue du Général de Gaulle avec ma petite-fille qui a 4 ans et qui habite Plaisir à côté de Versailles. La petite trouvait qu’on avait de belles poubelles à Saint-Mandé en montrant les bacs à fleurs, car les bacs à fleurs sont régulièrement remplis de détritus.*

*Il est vrai qu’on ne peut pas mettre quelqu’un près de chaque bac à fleurs, on ne peut pas faire la police avec chaque personne, mais quand on prend une, il faut quand même qu’il y ait de la rétorsion.*

**Philippe LE TYMEN :** Vaste programme pour un fumeur ! Personnellement, je fume et j’essaie de faire attention où je mets mes mégots de cigarettes.

**Daniel ERDER :** *On ne peut pas obliger les commerçants à avoir un cendrier à l’extérieur !*

**Philippe LE TYMEN :** Vous avez totalement raison, la ville n’a pas fait les efforts suffisants en matière de mise à disposition de poubelles. Paris fait une campagne de sensibilisation contre les mégots de cigarettes depuis plusieurs mois, j’espère que cela va se répercuter sur l’ensemble des fumeurs et des Saint-Mandéens.

Il faut qu’on change les poubelles. On a des projets de changement de mobilier urbain dans quelques rues.

**Daniel ERDER :** *Je comprends qu’il n’y ait pas des poubelles avec cendriers, chaque commerçant doit en mettre car ce sont leurs clients*.

**Philippe LE TYMEN :** On en a repéré quelques-uns, dont je tairais le nom, mais on s’en occupe individuellement. Ce sont principalement les cafés avec des tables en terrasse, bien qu’il y en aura un peu moins compte tenu de la saison, les gens prenant un peu moins leur café dehors.

On les sensibilise à cela en leur demandant de faire un effort, ne serait-ce que balayer le soir devant chez eux. La ville nettoie quotidiennement, je conviens qu’il y a des endroits très sales et la ville doit faire un effort dans son mobilier urbain.

**Jean-Claude PICARD, rue du Commandant Mouchotte** : *Je voudrais souligner la problématique des déjections canines et notamment devant les établissements scolaires et les lieux publics fréquentés par les enfants, leurs parents et grands-parents. C’est vraiment parfois dégueulasse.*

**Philippe LE TYMEN :** On est bien d’accord que ce sont les chiens des Saint-Mandéens qui font cela.

**Jean-Claude PICARD :** *Tout à fait, ceci étant je considère que les autorités de la ville devraient avoir un comportement un peu plus rigoureux vis-à-vis des propriétaires de ces animaux. Peut-être faut-il travailler plus tôt le matin, car cela se passe entre 6 et 8 heures. Là, il n’y a personne sur les trottoirs, les autorités ne sont pas là.*

**Philippe LE TYMEN :** Les autorités font l’entrée des écoles.

**Jean-Claude PICARD :** *Elles ne sont pas là de 6 à 8 heures*.

**Philippe LE TYMEN :** La police municipale est présente 7 jours sur 7, 365 jours par an et 24 heures sur 24. Il y a des priorités à certaines heures de la journée.

**Jean-Claude PICARD** : *On est d’accord sur le principe, mais j’habite à côté de la piscine en face l’école, ce n’est plus possible !*

**Philippe LE TYMEN :** Vous connaissez les maîtres des chiens ?

**Jean-Claude PICARD :** *On pourrait, mais on sur le domaine public.*

**Philippe LE TYMEN :** On ne verbalise pas beaucoup, on fait de la sensibilisation.

**Romuald GARIN :** Pour les déjections canines, on doit faire une dizaine de procès-verbaux annuellement, on fait plutôt des rappels à l’ordre. Plus globalement, sur la salubrité, en excluant les mégots de cigarettes qu’on laisse à nos amis de la Ville de Paris, on tourne autour de 200 procédures tout confondu (dépôts d’immondices, abandon de sacs en vrac, déjections canines, épanchement d’urine). J’ai bien noté qu’à l’école Charles Digeon il y aurait un phénomène le matin dans ce secteur.

**Jean**-**Claude PICARD :** *Les distributeurs de sacs en plastique (Toutounet) sont toujours vides.*

**Michel COLBEAU :**Il y a des sacs Toutounet, on en achète 500 000 par an. Les gens tirent sur la liasse et en prennent 10 à 15 au lieu de n’en prendre qu’un. Les services municipaux réapprovisionnent régulièrement ces distributeurs*.*

**Jean-Claude PICARD***: L’année dernière, le projet d’une installation photovoltaïque avait été évoqué sur le toit de l’école Charles Digeon. Est-ce toujours à l’ordre du jour ?*

**Philippe LE TYMEN :** Je ne suis pas au courant de ce projet. Je pense que Madame Crocheton, qui vient de partir, avait la réponse. Nous avons chacun notre délégation, même si nous sommes au courant de pas mal de choses qui se passent sur la ville, et c’est sur un sujet précis.

**Pascal BEAUMARD :** On note et on répondra dans le compte rendu.

**Philippe LE TYMEN :** La question est posée, vous aurez bien entendu une réponse.

**Pascal BEAUMARD :** On prend encore une ou deux questions et après on travaille autour des tables.

**Gabriel MARGALLET, rue Alphand** : *Savez-vous ce qu’il y a sous cette frondaison ?*

**Philippe LE TYMEN :** Un défibrillateur. T’as dû envoyer ta photo à toute la ville !

**Gabriel MARGALLET :** *J’ai fait mon boulot de citoyen, je regrette, ne me tournez pas en ridicule. Je n’ai pas eu le temps de vous envoyer la photo que j’ai prise cet après-midi. Ce matin, je vous ai envoyé les photos, quand il y a les camions du marché, cet équipement est inaccessible. S’il y a vraiment un problème et que l’on ait besoin de se servir du défibrillateur... On ferait mieux de le mettre ailleurs, ce n’est pas la peine de couvrir la végétation, ce n’est pas le bon endroit.*

**Philippe LE TYMEN :** Vous avez un œil averti et merci...

**Gabriel MARGALLET :** *Depuis le temps qu’on le dit !*

**Philippe LE TYMEN :** Personnellement, je ne sais pas…. On s’engage à le faire au plus vite.

**Pascal BEAUMARD :** Il y a effectivement une urgence vitale à le faire.

**Gabriel MARGALLET :** *J’ai l’impression qu’il manque quelqu’un de vigilant dans la ville qui circule, car il faut toujours que ce soit les citoyens individuellement qui vous signalent ce genre d’anomalies. Il y a des responsables, des gens qui ont été élus pour cela, ils doivent faire le tour de la ville et se préoccuper de ce qui s’y passe, ce n’est pas toujours à nous et les trois-quarts du temps on ne peut même pas le dire.*

**Pascal BEAUMARD** : Là, vous avez pu le dire.

**Gabriel MARGALLET :** *Heureusement.*

**Philippe LE TYMEN :** On était sur la même liste Gabriel, tu es un peu concerné en parlant d’élu !

**Un intervenant :** *Je voudrais reparler de la Place de l’Alouette, place du marché. De ma fenêtre, j’observe toute l’année que les gens sont assis par terre. Je ne cesse de vous le dire. Cette place est fréquentée par les enfants et leurs parents.*

*On pourrait s’inspirer des aménagements réalisés devant l’hôpital Trousseau, à savoir des sièges autour des arbres. Même s’il faut s’adapter en fonction de l’installation du marché et quelques trous devant certains arbres, on peut installer des équipements autour des arbres. C’est une idée assez simple, très peu onéreuse et cela permettrait à des gens de s’asseoir, d’avoir un peu de convivialité.*

**Pascal BEAUMARD :** On a abordé cette question la semaine dernière.

**L’intervenant précédent** *: La Ville de Vincennes a pris le parti d’installer des garages à vélos. Nous avons plutôt des scooters qui prennent quasiment la totalité des emplacements, qui ne sont pas faits pour les vélos en fait. Nous devons y réfléchir. On avait cette possibilité sur la place de l’Alouette, cela n’a pas été fait. Quelle est la position de la mairie à ce sujet ?*

**Philippe LE TYMEN :** On n’a pas peur des vélos et la preuve, la Ville est bien équipée en termes de Vélib’. On aime bien les vélos, ce n’est pas un souci. On n’a pas vraiment les mêmes surfaces disponibles que Vincennes. Un garage à vélos est installé devant l’Hôpital Begin et sur la Place Gallieni. L’installation de ces équipements n’est pas toujours évidente. Le ratio de vélo par habitant à Saint-Mandé est largement au-dessus de la moyenne, donc on n’a pas de problème avec les vélos. Par contre, on a peut-être un problème de places. On continue à y réfléchir, si l’on trouve de bonnes solutions, on les appliquera.

**Dans la salle :** *Il faut la volonté !*

**Philippe LE TYMEN :** Et des mètres carrés.

**Pascal BEAUMARD :** Je crois qu’il y a un vrai sujet vélos, car ce sujet a été beaucoup évoqué en atelier lors du précédent comité.

Je vous propose de poursuivre ce temps d’échange en atelier participatif, de vous répartir en quatre tables et de réfléchir aux thématiques suivantes :

* Sécurité, tranquillité publique, vigilance
* Cadre de vie, espace public
* Vie associative et animations
* Manques observés à Saint-Mandé

Eventuellement, d’autres thématiques peuvent être abordées. Un rapporteur viendra en fin d’atelier restituer le travail collectif de la table.

 Restitution / Conclusion

**Pascal BEAUMARD :** Nous allons consacrer trois fois 5 minutes à la restitution. Merci encore pour le temps que vous consacrez à la ville.

Les propos liminaires, les échanges, les restitutions, seront retranscrits dans un compte rendu in extenso complet que vous aurez prochainement.

|  |
| --- |
| **table n° 1, rapporteur : Sylvain GROC**  |

**Sylvain GROC :** Nous avons traité en priorité les deux premiers thèmes.

Un premier sujet a déjà été partiellement abordé en parlant du stationnement sur le Franprix, nous l’avons étendu à toute la longueur de l’avenue du Général de Gaulle, où très souvent des véhicules stationnent inopinément. Plutôt que de verbaliser, nous suggérons un enlèvement pur et simple, rapide, des véhicules. Nos agents municipaux ne peuvent pas passer leur temps à verbaliser ; par ailleurs, on ne connaît pas le taux de recouvrement des PV. Il faut passer au stade suivant. Ce service peut même peut-être s’autofinancer rapidement, à condition que cela revienne dans les caisses de la commune. C’est peut-être déjà en place à certains endroits. Une surveillance vidéo permet d’identifier d’éventuels récidivistes.

Plusieurs personnes à notre table ont évoqué le problème de certaines zones limitrophes de Paris où il y a de la prostitution ; il est suggéré de faire une demande, aux frais de la ville de Paris, pour essayer d’éradiquer ces zones de prostitution existante : aux alentours du cimetière Sud, du fameux tunnel, et en haut, vers la rue du Commandant L’Herminier.

S’agissant du cadre de vie/espace public, Monsieur suggérait l’installation d’un passage piéton avenue du Général de Gaulle, à proximité du Franprix, un peu plus haut vers le zoo, au niveau de la pharmacie et du fleuriste Petite Fleur, pour sécuriser cette zone où beaucoup de gens traversent même s’ils ne devraient pas le faire.

Toujours dans le sens de la sécurité des piétons, etc., il est suggéré que davantage de rues de Saint-Mandé soient en zone 30, et que cette vitesse soit respectée avenue du Général de Gaulle où il y a déjà des indicateurs. Au niveau du 49 rue Jeanne d’Arc à Saint-Mandé, l’indicateur zone 30 a disparu au bout de quelques mois, était-ce en test ? Une dame l’a eu aussi, à une autre adresse. C’était en rotation. Peut-on envisager de replacer ces indicateurs de façon définitive ? Nous avions demandé la mise en place de dos d’ânes ou de ralentisseurs à cet endroit mais il paraît que de nombreux riverains se plaignent du bruit qu’ils occasionnent.

Cette dame souhaitait – on a abondé un peu dans son sens – l’aménagement d’un plus grand nombre de pistes cyclables à Saint-Mandé, notamment dans les rues à sens unique. Personnellement, je trouve cela dangereux, mais elle circule souvent à Paris sur ces pistes et pense qu’elles sont très satisfaisantes.

Enfin, dans certains endroits, des espaces de stationnement réservés aux deux-roues pour éviter leur stationnement sur les trottoirs, et une réflexion sur la largeur des trottoirs à certains endroits. On en parle depuis longtemps, mais les rues ne sont pas extensibles. Peut-être, dans le cadre d’un plan global d’urbanisme, de voirie ?

|  |
| --- |
| **table n° 2, rapporteur : Fréderic VERPILLOT** |

**Frédéric VERPILLOT** : J’habite rue de l’Alouette, mais je vais représenter tout ce qui a été dit. Nous devions traiter en priorité les sujets sécurité et tranquillité. Nous avons parlé du projet d’engager les citoyens à se mobiliser et s’investir dans la sécurité, les avis sont partagés : est-ce citoyen ou est-ce un peu « limite » ? On a parlé de milice.

**Pascal BEAUMARD :** C’est un peu comme les Voisins Vigilants.

**Frédéric VERPILLOT :** Nous n’étions pas tous d’accord sur ce projet, et il a été dit qu’il n’avait pas été bien débattu dans la ville d’un point de vue politique. Je pense qu’il n’y a pas de problèmes de sécurité à Saint-Mandé, j’habitais dans le 18ème arrondissement avant donc je conseille aux gens d’aller vivre Porte de Clignancourt, ils verront ce qu’est la tranquillité.

Tranquillité publique, vigilance : on a noté une baisse des nuisances sonores. En revanche, il y a un gros problème au Chalet du Lac, la sono est trop élevée, mais tout le monde le sait.

Le non-respect de la vitesse est noté, mais il est assez rare. Des incivilités de stationnement sont constatées, des motos sur les trottoirs mais en nombre moindre. Dans notre secteur, les PV dont vous aviez parlé la dernière fois ont dû avoir un effet. Du bruit au-dessus de L’Indiana Café est constaté. J’ajoute un bruit très dérangeant dans la cour de l’école rue Guynemer, toute la journée et jusqu’à tard le soir. C’est très dérangeant pour la population qui est nombreuse autour de cette cour. Pourquoi fait-on du sport dans la cour et pourquoi fait-on crier les enfants toute la journée ?

Sur la vie associative, il n’y a que des choses positives : de bonnes subventions pour les associations, des locaux prêtés par la Mairie…

Concernant l’animation, c’est beaucoup moins bien : est notée une faiblesse de la programmation et de la proposition culturelle, notamment en termes de concerts. Un côté positif sur les offres d’animation, du côté des comiques un franc succès avec des propositions comme Alex Lutz ou Anne Roumanoff, qui font le plein. S’agissant des concerts classiques, c’est plus difficile. Je pense qu’il faut développer un vrai partenariat culturel Vincennes/Saint-Mandé. Avec ses 20 000 habitants et son budget, la ville ne fera pas venir des gens attirants ou de grands concertistes, qu’il faut payer assez cher. Une proposition : faire des offres d’abonnements dans les salles de Vincennes. Je pense que la ville de Vincennes y trouverait aussi son intérêt. Le cinéma manque, évidemment, il marche très bien à Vincennes mais il n’y en a plus à Saint-Mandé, les deux anciens cinémas ont fermé.

Autres éléments positifs : la Fête de la pomme, la récolte du miel… La piétonisation de la ville.

La salle Jean-Paul Goude est jugée excentrée ; on se demande comment les habitants de Saint-Mandé se rendront aussi loin.

Les manques observés sont très centrés sur les poubelles : sans couvercle, abîmées non réparées/non remplacées. Elles ne sont pas rentrées alors qu’elles devraient l’être peu de temps après le passage. Une suggestion : exiger que les gardiens nettoient les trottoirs. On note aussi des passages non réguliers, qui pourraient dédouaner les gardiens ou les prestataires, pour la rentrée des poubelles. Elles sont sorties bien trop tôt sur les trottoirs et gênent les piétons. Il y a un manque de poubelles dans la ville. Avenue de Sainte-Marie, les cartons sont désormais laissés au ramassage des détritus, ce n’est pas un point positif, on ne ramasse plus les déchets carton. Désormais il ne faut pas ramasser les cartons, si c’est du ramassage de détritus – je crois que la ville de Paris fait une action à ce sujet.

Autres manques : les garages à vélos, les pistes cyclables à créer y compris sur la chaussée de l’Etang, il s’agit surtout d’un marquage au sol. Il y a un problème de garage de voitures sur cette partie-là puisqu’il y a peu d’immeubles récents - je pense que c’est pourquoi il y a deux files de voitures alors qu’il ne devrait y en avoir qu’une. Il pourrait y avoir une piste cyclable, c’est une évidence, elle serait sur la partie gauche de la descente, à mon avis, coté Bois. La physionomie de la ville serait transformée.

Je note aussi les assises sur la Place de la Liberté (j’en ai parlé tout à l’heure). Près de l’Hôpital Trousseau notamment, vous pouvez voir des assises très peu chères autour des arbres.

Je prêche pour ma paroisse : il n’y a pas club de tennis de table à Saint-Mandé. Il y a 400 personnes qui cotisent à l’association sportive de tennis de table à Vincennes, c’est un sport très populaire, et dans le 20èmearrondissement (salle de Reuilly) 290 personnes ont une licence. Il n’y a pas de tennis de table à Saint-Mandé – même dans les écoles – alors que c’est un sport que tout le monde pratique.

**Pascal BEAUMARD :** Merci beaucoup, c’est très complet. Il y a une sorte de challenge entre Vincennes, Paris et Saint-Mandé ; c’est positif aussi.

|  |
| --- |
| **table n° 3, rapporteur : Jean-Eudes LAMETTE** |

**M. Jean-Eudes LAMETTE :** Des points ont déjà été évoqués, notamment la problématique de la présence quasi-permanente des palettes du Franprix qui se mélangent avec les poubelles du Franprix ; sur 20 mètres de trottoir environ cela crée des difficultés de circulation pour les piétons et autres.

Un autre problème évoqué est le chantier Villa Gabriel. L’absence de passage piéton côté avenue du Général de Gaulle est intolérable.

Ont été évoquées les problématiques : des deux-roues (motorisés ou non) qui stationnent sur les trottoirs, des déjections canines avec tout ce que cela sous-tend, du stationnement abusif sur les trottoirs Sud de la ville, notamment le week-end. Ce sont essentiellement des Parisiens qui stationnent là, ce qui pose des problèmes de circulation sur les trottoirs le week-end, y compris pour les piétons. La police municipale ne peut pas être tout le temps présente mais à mon avis elle ne l’est pas assez les week-ends quand il fait beau, nous sommes alors envahis par les voitures 75 et nous ne pouvons - presque – pas sortir de chez nous.

Autre problématique, l’étalement sur le trottoir des encombrants sortis le mercredi soir ou le jeudi matin. Des « gens non identifiés » cherchent à faire de la récupération donc ce qui occupait 5 m2 est étalé sur 15 m2. C’est moche et en plus, c’est dangereux.

Ont été évoquées des aides à définir (je pense que c’est à travailler avec la ville de Paris), pour faciliter la recherche de places de stationnement. Je crois qu’il existe des applications sur mobile, il faudrait peut-être communiquer à ce sujet. Il s’agit de la zone de stationnement Sud.

Autre remarque : pourquoi le boulevard de la Guyane n’est-il pas sous le même régime administratif que l’avenue Daumesnil et la chaussée de l’Etang ? Ces dernières sont sous concession Paris/Saint-Mandé. Cela explique le différentiel d’entretien entre cette zone et Saint-Mandé.

Un dernier point, plus politique : quels projets pour Saint-Mandé dans les années à venir ? Projets structurants, lourds, du type Commandant Mouchotte (ex EDF) ou autres. Nous ne voyons rien venir.

**Pascal BEAUMARD :** Merci pour ce panorama complet. Des questions sont posées. M. Le Tymen pourra peut-être répondre, sur la dernière question, même si l’on ne répond pas à chaud à vos remarques.

Mon regard un peu extérieur : c’est intéressant, à travers votre travail collectif vous faites un certain nombre de remarques, assez structurées, avec les bons et mauvais points, et également des propositions. C’est le but des prochains comités consultatifs (qu’on fixera collectivement, aussi bien de votre côté que du nôtre) : vous constatez des choses qui ne vous conviennent pas mais vous n’hésitez pas à faire des propositions.

Nous étrennons une nouvelle formule, nous l’améliorerons tous ensemble. La dernière fois, des personnes auraient aimé avoir davantage de temps pour les échanges questions/réponses, d’autres auraient préféré au contraire aller directement aux tables ; nous avons fait une cote peut-être mal taillée entre temps d’échanges et temps de travail sur table. Nous affecterons peut-être un peu plus de temps au travail sur table.

Nous nous reverrons l’année prochaine, nous vous présenterons d’autres projets, nous travaillerons sur d’autres thématiques. J’insiste sur l’aspect au-delà du constat, qui est intéressant mais qui n’est qu’un point de départ. Le point d’arrivée est forcément la contribution, l’idée, la suggestion.

Je laisse la parole à M. Le Tymen pour le mot de la fin.

**Philippe LE TYMEN :** Merci. Je ne vais pas répondre aux différents points qui sont extrêmement intéressants, sinon nous risquerions de rentrer dans le débat, les deux heures que nous avions fixées sont passées, mais vous nous ré-interpellerez la prochaine fois si nous n’avons pas bien répondu cette fois-ci.

Je vous remercie de vous être déplacés, d’avoir consacré du temps à votre commune, c’est très intéressant. Merci encore, merci aux services de la Ville. Je vous rappelle qu’il y a ces comités de quartier, il y en a d’autres, Pascal Beaumard vous en a parlé tout à l’heure, et il y a les services techniques, la police municipale, les élus qui sont également à votre disposition au quotidien. Vous avez nos coordonnées dans le journal municipal ; il y a ces réunions publiques mais si vous avez des problèmes ponctuels, n’hésitez pas à nous interpeller, certains le font et c’est bien.

Merci encore pour votre participation. Je vous souhaite une excellente soirée et vous dis certainement à l’année prochaine, mais je pense que nous serons amenés d’ici là à nous revoir.

**Pascal BEAUMARD :** Merci à vous.

 Productions écrites collectives

3 tables occupées sur 4 prévues :

**🡪 Table 1 (rapporteur : M. GROC)**

**🡪 Table 2 (rapporteur : M.VERPILLOT)**

**🡪 Table 3 (rapporteur : M.LAMETTE)**

|  |  |
| --- | --- |
| **THEMATIQUES** | **(CONSTATS &) PROPOSITIONS** |
| * **Sécurité/ tranquillité publique/ vigilance**
 | **Table 1***🡪 Surveillance + enlèvement immédiat des voitures arrêtées en cours de journée Avenue du Général de Gaulle, au lieu d’une simple verbalisation* *🡪 Démarche à faire auprès de la Ville de Paris pour éradiquer certaines zones de la prostitution existante (caméras vidéo) :**-Cimetière sud (+ le tunnel)**-Rue Commandant Lherminier* *🡪 Vers plus de caméras vidéo ?* |
| **Table 2****> Sécurité****🡪** *Débat non consensuel autour de la table sur la possibilité de mettre en œuvre des « voisins vigilants » (ni pour/ ni contre) : attention à la délation inutile surtout si on considère que l’insécurité est faible à Saint-Mandé***> Tranquillité** *🡪 Bel effort de la ville sur la baisse des nuisances sonores (+)**🡪 Chalet du lac, sonos élevées (-)**🡪 Non respect de la vitesse dans la ville (-)**🡪 Incivilités de stationnement constatées, des motos sur les trottoirs (-)**🡪 Bruit au dessus de l’Indiana (-)**🡪 Bruit dans la cour de l’Ecole Rue Guynemer (sport dans la cour)* |
| **Table 3**🡪 Présence quasi permanentes de palettes de livraison sur le trottoir face à Franprix🡪 Absence de passages piétons au carrefour Charles de Gaulle et Avenue Sainte-Marie  |
| * **Cadre vie / espace public**
 | **Table 1***🡪 Installation d’un passage piéton Avenue du Général de Gaulle au niveau de la pharmacie et du fleuriste « Petite Fleur »**🡪 Plus de rues à Saint-Mandé en « zone 30 » et respect de la vitesse Avenue du Général de Gaulle**🡪 Aménagement de davantage de pistes cyclables à Saint-Mandé (notamment rues à sens unique)**🡪 Espaces de stationnement pour 2 roues pour éviter le stationnement sur les trottoirs* 🡪 Réflexion à entamer sur la largeur des trottoirs |
| **Table 2***RAS* |
| **Table 3***🡪 Problématique de véhicules à deux roues motorisés qui stationnent sur les trottoirs**🡪 Problématiques de déjections canines**🡪 Problématique du stationnement abusif sur les trottoirs du sud de la ville notamment le week-end : absence de la Police Municipale / ASVP**🡪 Problématique de l’étalement sur les trottoirs des encombrants déposés les mercredis/jeudis matins par des gens non identifiés* |
| * **Vie associative et animations**
 | **Table 1***RAS*  |
| **Table 2****> Vie associative** *🡪 Subventions pour les associations très appréciées (++)**🡪 Qualité et facilité des locaux prêtés pour les associations (+)***> Animations***🡪 Culture : manque de concerts classiques, faiblesses dans la programmation (-)**🡪 Fermeture de la bibliothèque le jeudi (-)**🡪 Développer un partenariat culturel (programmation commune partielle) avec Vincennes* *🡪 Fête de la pomme, récolte du miel, piétonisation de la ville : c’est très bien (+)**🡪 Les comiques ça marche ! Succès à Saint-Mandé !**🡪 La salle Jean-Paul Goude est excentrée pour les habitants du sud* |
| **Table 3***RAS* |
| * **Les manques observés à Saint-Mandé**
 | **Table 1***RAS* |
| **Table 2***🡪 Les poubelles sans couvercle, poubelles abimées non réparées ou remplacées**🡪 Exiger que les gardiens nettoient les trottoirs* *🡪 Les poubelles ne sont pas rentrées ou alors sorties beaucoup trop tôt**🡪 Passages peu réguliers des camions poubelle**🡪 Manque un cinéma**🡪 Manque de poubelles publiques dans la ville**🡪 Pas de tennis de table à Saint-Mandé (sport populaire)**🡪 Garages à vélos et pistes cyclables à créer y compris Chaussée de l’Etang* *🡪 Mettre des bancs Place de la Liberté* |
| **Table 3***🡪 Aides à définir pour favoriser, faciliter la recherche de places de stationnement à proximité du zoo, le week-end en priorité, en coordination avec la Ville de Paris* |
| * **Autres thématiques**
 | *🡪 Pourquoi le Boulevard de la Guyane n’est pas sous le même régime que l’avenue Daumesnil et Chaussée de l’Etang avec une conséquence sur le niveau d’entretien …* *🡪 Quels projets pour les années à venir pour Saint-Mandé* |

 Productions écrites individuelles

* **Forme du CCQ**

*🡪 Refaire régulièrement les réunions « Assises sur le civisme » à Saint-Mandé (sujet toujours… et de plus en plus d’actualité)*

* **Questions**

*🡪 Quid des travaux (changement de sens de circulation ?) autour de l’Eglise Notre-Dame*

* **Remarques et suggestions**

***🡪 Décharges sauvages :*** *certaines PME (artisans) laissent sur le trottoir des déchets qu’ils devraient légalement remporter. Certains « citoyens » aussi. Certaines rues sont sous surveillance vidéo : ne faut-il pas intervenir au plus vite quand de tels dépôts sauvages ont lieu… ne pas hésiter à intervenir (Police Municipale)*

*🡪 Pose de ralentisseurs Rue Faidherbe*

*🡪 Signalisation au sol / piste Cyclable Chaussée de l’Etang*

*🡪 Le « creux » de l’Avenue Charles de Gaulle nécessite des améliorations*

*🡪 Ravalement de façades des vieux immeubles*

*🡪 Les magasins ne pourraient-ils pas avoir de plus belles devantures (beaucoup de couleurs criardes)*

*🡪 Exiger des gardiens d’immeuble, des syndics et des commerçants qu’ils nettoient leur immeuble ou leur boutique*

*🡪 Poubelles sans couvercles !*

*🡪 Il faut des places pour les motos*

*🡪 Problèmes de potelets au carrefour Alouette/Alphand*